

REGLEMENT DU TRAIL DU PACTE DES LOUPS

Le trail du Pacte des Loups aura lieu le 21 septembre 2025

Le départ du 36 km sera à 8h00

Le départ du 21 km sera à 9h30

Le départ du 11 km sera 10h30

Le retrait de dossards à partir de 7h00

Les parcours seront balisés et des signaleurs sur certains carrefours.

Les parcours proposés sont :

- **Le Bassia** ,36 km et 2800 m de dénivelé positif , âge minimum d'inscription 20 ans, barrière horaire à 16h00 au Col de Couradabat
- **Le Lusent** ,21 km et 920 m de dénivelé positif , âge minimum d'inscription 20 ans,
- **Le Moula**,11km et 560 m de dénivelé positif , âge minimum d'inscription 18 ans.

Selon les conditions météorologiques, l'organisation se réserve le droit de modifier les parcours pour assurer la sécurité des coureurs.

Barrière horaire

Pour des raisons de sécurité, une barrière horaire est mise en place pour le parcours de 36 km au Col de Couradabat à 16h00.

Inscriptions

Les inscriptions se feront sur le site internet <https://pyreneeschrono.fr/>

Le nombre de dossards est limité à 500 participants par courses.

Les prix d'inscription sont les suivants :

- 40 euros + frais bancaires de transactions pour le 36 km
- 25 euros + frais bancaires de transactions pour le 21 km
- 12 euros + frais bancaires de transactions pour le 11 km

Aucune inscription ne sera finalisée sans certificat d'aptitude à la course à pied en compétition datant de moins d'un an le jour de l'épreuve.

Pour le 36 km tout concurrent doit être âgé de 20 ans minimum

Pour le 21 km tout concurrent doit être âgé de 20 ans minimum

Pour le 11 km tout concurrent doit être âgé de 18 ans minimum

Fin des inscriptions le 20 septembre 2025.

Annulation

Toute demande d'annulation d'inscription sera acceptée jusqu'au 1er septembre 2025.

Dans le cas d'annulation de dernières minutes (conditions météorologiques ou arrêté préfectoral) aucun remboursement ne pourra être effectué au regard des frais engagés.

Assurance

Une assurance est souscrite pour la durée de l'épreuve.

Matériel

Aucun matériel n'est obligatoire.

Toutefois, l'organisation pourra au vu des conditions météorologiques du jour, rendre obligatoire une veste technique contre le mauvais temps.

Matériels conseillés

Veste de pluie, réserve d'eau, barres énergétiques.

Ravitaillements

Un ravitaillement est prévu tout les 5 km environs.

Il n'y aura pas de distribution de gobelets sur les ravitaillements.

Abandon

Tout abandon doit être signalé à l'organisation (ravitaillements, poste de secours, aire d'arrivée, signaleurs)

Tout coureur doit porter assistance à tout concurrent nécessitant des soins.

Droit à l'image

Tout concurrent donne à l'organisation, l'autorisation d'utiliser les photos, vidéos, le représentant pendant la compétition et à l'issue de celle-ci.

Récompenses

Aux trois premières femmes et hommes de chaque courses.

Conditions générales

Les concurrents s'engagent à ne jeter aucun déchets, respecter la nature, les animaux en estives, les bénévoles et l'organisation.

Tous concurrents s'engagent à respecter le règlement par le seule fait de leur inscription.